

# À chacun son organisation

## LE FLEX OFFICE À LA MODE DMS

**Le BM11 s'inscrit dans le Workplace Policy du Groupe THALES. Pour Brest, c'est la 1ère étape du projet Kerstéria. Qu'en est-il ?**

Le BM11 est une zone provisoire où est expérimentée une organisation en flex office (pas de bureau attribué) pendant la rénovation des bâtiments d'origine également en mode flex office. La durée prévisionnelle des travaux est prévue sur 18 mois. Chaque mouvement d'équipe fera l'objet d'un suivi en CSSCT.

L'espace flex office est organisé en réduisant le nombre de bureaux individuels et en multipliant les zones de discussion des espaces ouverts classiques (open space) : cabines téléphoniques, box, salles de réunion, espaces de pause.

### Comment le taux d'occupation a-t-il été mesuré ?

Il a été mesuré par 60 pointages de la présence ou de traces de présence au poste répartis sur 3 périodes.

L'UNSA regrette donc que les salariés exceptionnellement absents pour déplacement ou arrêt maladie aient été tout simplement oubliés.

Si des salariés se présentaient alors qu'aucune place n'est disponible, la Direction les invite à se délocaliser ailleurs (BM1, BM2,...), ce qui est inadmissible.

Pour l'UNSA, les conséquences prévisibles d'une telle organisation sont au détriment de la sérénité des salariés : difficulté de trouver sa place physique dans l'organisation d'entreprise et difficulté de créer la cohésion d'équipe nécessaire au leadership. L'UNSA rappelle par ailleurs que le télétravail reste sur la base du volontariat et ne peut pas être imposé.

### Le médecin du travail a-t-il été mis dans la boucle de ces réaménagements ?

La Direction affirme en CSE avoir informé le médecin, néanmoins l'UNSA demandera son avis sur les aménagements provisoires et sur les aménagements définitifs prévus. Les bureaux n'étant pas boulonnés au sol, aucun aménagement définitif prévu ne saurait être suffisamment définitif au point de ne pouvoir être adapté aux besoins réels des salariés.



## SAMEDIS TRAVAILLÉS AFFAIRE MMCM

Des salariés travaillant sur l'affaire MMCM sont sollicités pour travailler les samedis en 2025.

L'UNSA demande que la feuille de déclaration de volontariat précise les modalités de récupération ou paiement des heures supplémentaires. L'UNSA demande également que soient suivis en CSE, de façon consolidée et systématique chaque mois, et pour chaque salarié sollicité :

- ⇒ l'émargement de la feuille de déclaration attestant de leur volontariat,
- ⇒ les jours récupérés,
- ⇒ les éventuelles heures supplémentaires (à rapprocher des relevés individuelles que l'UNSA conseille à chaque salarié de faire),
- ⇒ le respect des demandes de congés.

Ces informations n'ont pas nécessairement besoin d'être nominatives, néanmoins l'UNSA sollicite l'accord des salariés pour la transparence de cette information dans un objectif de veiller au respect des temps de repos les concernant.

## PARLONS-NOUS !

**Vos droits, votre voix, votre avenir : ensemble, faisons la différence !**

Prochaine permanence  
mardi 11 mars 12h-14h - 2<sup>ème</sup> étage bâtiment U

**Retrouvons nous dès maintenant et échangeons sur vos attentes !**

# L'équipe UNSA pour vous défendre

DÉLÉGUÉE SYNDICALE  
QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL



**Béatrice HOUDEBINE**  
06.71.07.54.50



DÉLÉGUÉ SYNDICAL  
RISQUES PSYCHO SOCIAUX



**Patrick VENTER**  
06.45.18.26.40

CSE BREST/DMS



**Christian BOHEMOND**  
**Patricia MAUCLERC**  
**Patrick VENTER**

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ



**Patrick VENTER**  
**Pascal LE GOFF**

COMMISSIONS DU CSE BREST/DMS



CSSCT Brest/DMS :  
**Christian BOHEMOND**  
**Patrick VENTER**



Emploi Formation Brest/DMS :  
**Yann LE MOIGN**  
**Béatrice HOUDEBINE**



Egalité Professionnelle Brest/DMS :  
**Pascal LE GOFF**  
**Patricia MAUCLERC**



Emploi Handicap : **Patricia MAUCLERC**  
Economique : **Christian BOHEMOND**  
Restaurant : **Corinne BROUDIN**  
Logement : **Jean-Marc TREGARO**

L'équipe UNSA est là pour vous, avec une organisation de section, démocratique, à l'écoute de tous, respectueuse de chacun et surtout, porteuse des valeurs de l'UNSA. Vous pouvez également nous contacter sur [thales.dms@unsa-industrie.org](mailto:thales.dms@unsa-industrie.org)



*Le syndicalisme au service  
de la justice sociale !*